



CADASTRE SOLAIRE : TESTEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE

Testez le **potentiel solaire** de votre toiture

Vous envisagez l'installation de panneaux solaires ?
Consultez le **cadastre solaire**, un outil d'aide à la décision
en ligne et gratuit !



► Participez à la
production d'une
énergie plus verte

► Réduisez
votre facture
énergétique

► Autoconsommez
votre production



► **Simulez votre projet sur :**
saint-flour-communaute.cadastre-solaire.fr

*Des données économiques fiables et
mises à jour tous les trimestres !*

Une question ?

Contactez Saint-Flour Communauté
04 71 60 53 70 / 06 74 30 21 22
crieutort@saintflourco.fr

développer l'énergie photovoltaïque : le cadastre solaire.

Afin de favoriser l'émergence des projets photovoltaïques, Saint-Flour Communauté met à disposition gratuitement un cadastre solaire en ligne. Cet outil s'adresse à tous, particuliers, professionnels, collectivités.

Vous pourrez ainsi tester le potentiel solaire (c'est-à-dire la puissance d'ensoleillement reçue) des toitures de bâtiments mais aussi de certaines surfaces de parkings.

Plusieurs scénarios sont ensuite simulables :

- une production d'électricité en vente totale
- une production en autoconsommation avec revente de surplus
- l'installation de panneaux solaires thermiques pour générer de l'eau chaude

CONTACT

Céline RIEUTORT

Cheffe de service Environnement et transition énergétique



Village d'entreprises, ZA du Rozier-Coren 15100 Saint-Flour



04 71 60 53 70 / 06 74 30 21 22



c.rieutort@saintflourco.fr

Comment ça marche ?

Il suffit de renseigner son adresse ou de cliquer sur un bâtiment pour simuler son projet. Cet outil ne nécessite **aucune inscription préalable** et son utilisation est **complètement anonyme**. Il permet de visualiser le potentiel d'un site et d'aller jusqu'au calcul de rentabilité du projet. A noter que les paramètres du calcul de rentabilité sont mis à jour trimestriellement dans le cadastre solaire, de sorte à toujours présenter des estimations économiques correspondant à l'état actuel du marché.

Explication en vidéo

https://youtu.be/qJoJ2wF_Y9s

Testez le potentiel solaire de votre toiture

Passer de la simulation au projet : quelques conseils

Attention le cadastre solaire est une **première approche**, un outil d'aide à la décision, il ne remplace pas une étude de faisabilité pour chaque projet.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller [Cantal'Rénov'Énergie](#) qui pourra vous conseiller dans les démarches à accomplir et répondre à vos questions liées aux énergies renouvelables et à la rénovation énergétique des bâtiments.

Aussi, si vous décidez de vous lancer dans l'installation de panneaux solaires, il conviendra de **vérifier la rentabilité et la faisabilité du projet**, au regard notamment des règles d'urbanisme et des capacités techniques de votre toiture à supporter le poids des panneaux...

Pour la pose des panneaux il est conseillé de mandater **une entreprise habilitée**. Pour cela, des listes d'installateurs sont disponibles sur les annuaires des organismes de qualification ou de certification :

- [Qualifelec](#)
- [Qualit'ENR](#)

Enfin, par précaution, **contactez toujours au moins 3 installateurs différents** afin de disposer de plusieurs devis, de sorte à avoir une meilleure appréciation des prix pratiqués. Vous pouvez également évaluer votre devis à l'aide de [l'outil en ligne](#) développé par l'association HESPUL.

Attention au démarchage à domicile : Saint-Flour Communauté ne cautionne aucun démarchage commercial à domicile proposant l'installation de panneaux solaires.